

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres

Objet : Sélection d'une compagnie d'assurance pour la couverture des installations d'exploitation de la SBEE en globale dommages

par la technique d'accord-cadre

ACCORD CADRE

Référence SIGMaP : S_DJ_58498

Avis n° : 261/22/SBEE/DG/DJ/DPAL/PRMP/CM du 27/01/2022

Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)

BON A LANCER

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal Nation n° 7929 du 11/02/2022 et sur le portail web des marchés publics le 10 février 2022 .
2. La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) a prévu, dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2022 des fonds, afin de financer la couverture des installations d'exploitation de la SBEE en globale dommages pour une période de trois (03) ans, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de sélection d'une compagnie d'assurance la couverture des installations d'exploitation de la SBEE en globale dommages **par la technique d'accord-cadre.**
3. La Société Béninoise d'Energie Electrique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services relatifs à ladite assurance.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 204 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures. (Heure locale : GMT+1).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Avoir exécuté avec satisfaction deux (02) marchés de couverture en globale dommages au cours des trois dernières années (2019, 2020 et 2021) et l'année en cours dont au moins un (01) à hauteur d'un montant Toutes Taxes Comprises de cent quatre dix millions (190 000 000) de Francs CFA au moins justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution et la copie des contrats, signés par des autorités contractantes ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ;
- Etre une société d'assurance ou de réassurance agréé en République du Bénin.

- Exigences financières :

- Avoir réaliser un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins six cent vingt sept millions (627 000 000) de Francs CFA pour les années (2018, 2019 et 2020) ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **soixante deux millions sept cent mille (62 700 000) de Francs CFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

- La preuve de l'assurance des risques professionnels ;
- Fournir les qualifications et références professionnelles du personnel d'encadrement (un titulaire d'un (BAC+3) en assurance avec dix (10) ans d'expérience et un titulaire d'un (BAC + 5) en assurance avec dix (10) ans

d'expérience). Les intéressés devront joindre leurs CV signés et précisant les compétences exigées + les copies de leurs diplômes. Les années d'expérience sont comptées à partir de l'année d'obtention du diplôme.

- Exigences financières :

Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **soixante deux millions sept cent mille (62 700 000) de Francs CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord cadre qui résultera du présent appel d'offres est de trois (03) ans maximum.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement la version électronique (PDF) du Dossier d'Appel d'Offres en formulant une demande à l'adresse ci-après : *spprmpsbee@gmail.com ou secretariat_prmp@sbee.bj*. Ladite demande doit préciser les informations ci-après : *nom de la société, nom & prénom du représentant, numéro de téléphone et le mail de la structure*. Toutefois, les candidats peuvent avoir la copie papier du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 204 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures (Heure locale : GMT+1)*. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique *sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation*.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 204 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK* au plus tard le **19 / 05 / 2022 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1)**. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus

indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : Salle 116 de la Direction Générale de la SBEE, le **19/05/2022 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1)**.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux millions quatre vingt dix mille (2 090 000) Francs CFA** conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.
En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable des Marchés Publics


Gérard TROUSSICOT
